

Titre à finalité professionnelle

TEAVA

Technicien expert après-vente automobile

1 000

jeunes en formation
en alternance

99

collaborateurs

5

centres de formation
en Ile-De-France

90%

de réussite
à l'examen

98%

d'insertion
professionnelle

L'admission et les prérequis

(critères et modalités)

- **Public** : tout public jusqu'à 29 ans révolus en apprentissage. Tout public en contrat de professionnalisation,
- **Niveau** : Titulaire d'un BAC PRO Maintenance des Véhicules (Option a) ou équivalent,
- **Statut** : salarié dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation,
- **Admission** : présélection sur dossier, tests de positionnement et entretien de motivation,
- **Accompagnement à la recherche d'entreprise**,
- **Admission définitive dès signature du contrat d'apprentissage ou du contrat de professionnalisation.**

Les qualités et aptitudes professionnelles requises

- Etre réactif,
- Nécessite une bonne capacité d'analyse et de réflexion,
- Etre méthodique et sérieux/organisé pour intervenir rapidement et avec efficacité sur des véhicules avec des diagnostics complexes,
- Etre autonome,
- Avoir un bon contact humain/ relation clientèle.

La formation

(durée, rythme, coût)

- En 1 an : **690 heures en CFA (dont 15 h d'évaluations)**,
- Rythme d'alternance : **périodes en centre de formation et en entreprise**,
- Formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation,
- Formation **visant un titre à finalité professionnelle reconnu** par la branche des services de l'automobile et de la mobilité (titre inscrit au répertoire national des certifications des services de l'automobile, RNCSA) – Inscrit au RNCP sous le code RNCP34322.

Les méthodes mobilisées

- Cours en présentiel,
- Pratique professionnelle en atelier,
- Travaux pratiques en laboratoires,
- Utilisation de plateformes digitales.

Les modalités d'évaluation

- Certification professionnelle de l'ANFA – CPNE des services de l'automobile
- Evaluation par blocs de compétences + jury paritaire
- RNCP 36886
- Echéance de l'enregistrement : 29/09/2027

Les activités professionnelles d'un Technicien Expert Après-Vente Automobile

Le Technicien Expert Après-Vente Automobile réalise toutes les activités de maintenance préventive et corrective ainsi que le diagnostic de l'ensemble des systèmes des voitures.

Activités de diagnostic

- Diagnostic des systèmes mécaniques,
- Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution (Essence et Diesel),
- Diagnostic des circuits électriques et multiplexés,
- Diagnostic sur les systèmes à motorisation alternative.

Activités de Maintenance

- Maintenance des systèmes mécaniques,
- Remise en état des circuits électriques et multiplexés,
- Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (Essence et Diesel),
- Maintenance sur les systèmes à motorisation alternative (GPL, véhicules électriques et véhicules hybrides)

Autres activités techniques associées

- Respectueux des règles liées aux différentes normes en relation avec les différentes interventions,
- Respectueux des règles environnementales et de recyclage des déchets,
- Respectueux des règles de sécurité à mettre en œuvre pour chaque intervention.

Activités de formation

- Transmission des savoirs faire et connaissances techniques à différents membres d'une équipe.

Activités de service en relation avec l'organisation des interventions

- Utilisation de la documentation technique,
- Organisation et gestion de l'intervention,
- Entretien des équipements.

Activités de service en relation avec la gestion des interventions

- Réception/accueil et conseil de la clientèle,
- Etablissement de tous documents utiles,
- Rendre compte des interventions,
- Restitution du véhicule à la clientèle.

Les perspectives professionnelles

A l'issue de la formation, le titulaire du Titre à finalité professionnelle Technicien Expert Après-Vente Automobile exerce son métier dans une entreprise du secteur de la réparation des véhicules automobiles. Il peut envisager de créer son propre garage après quelques années d'expérience professionnelle.

Ce Titre à finalité professionnelle permet d'accéder au métier relevant du secteur de la maintenance des véhicules automobiles :

- Référent technique du service après-vente VP.

Taux d'insertion globale dans l'emploi à 6 mois : 96% en 2021

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : 79% en 2021

Les poursuites d'études possibles

Le Titre à finalité professionnelle vise en priorité une insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du titre.

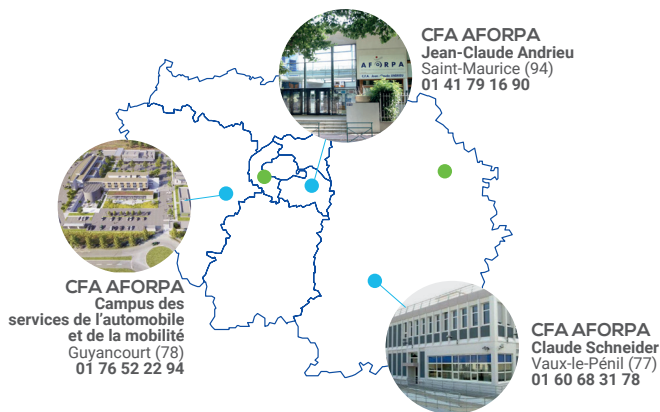
Les + de la formation

- Une expérience professionnelle,
- Qualifications professionnelles associées : Habilitation B2VL BCL (véhicules électriques et véhicules hybrides),
- Aptitude professionnelle fluide frigorigène (Habilitation système de climatisation catégorie V),
- Des formateurs issus du milieu professionnel,
- Des plateformes techniques rénovées,
- Un développement des outils et techniques digitales et numériques,
- Un accueil adapté et personnalisé des jeunes en situation de handicap.

Le programme de la formation

Les compétences clés visées par le Titre à finalité professionnelle :

- Organiser et gérer une intervention de maintenance ainsi que la relation client,
- Réaliser les opérations de diagnostic, de maintenance préventive et corrective d'un véhicule automobile en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.



● Centre proposant cette formation

● Autres centres AFORPA



Les centres sont
accessibles
aux personnes en
situation de handicap.



Nos formations sont
accessibles
aux personnes en
situation de handicap.

